

## La tour et le mas du Tampan

Terre fragile par excellence, soumise dès ses origines à la perpétuelle menace des eaux, la Camargue a dû aussi affronter, à certaines périodes de son histoire, des périls encore plus redoutables apportés par les hommes.

Dès la chute de l'Empire romain dont la puissance avait seule réussi à rétablir la sécurité en Méditerranée, pirates et barbares devaient trouver un asile naturel dans ce delta sauvage, largement ouvert sur la mer et difficile à défendre. Ultime bastion de la romanité en Occident, le Pays d'Arles était ainsi pris à revers par ces bandes de guerriers sarrasins ou normands qui avaient installé leurs bases d'opérations en Camargue et dont les raids meurtriers allaient ravager toute la vallée du Rhône. Arles, Aix, Marseille furent pillées à plusieurs reprises et les Arlésiens ne récupérèrent que contre une forte rançon le corps de leur archevêque capturé et tué par les Sarrasins en 869.

L'expulsion définitive des Sarrasins de Provence en 972 ne devait cependant pas mettre un terme à l'insécurité de la côte. Succédant à la guerre sainte de l'Islam, le règne des corsaires barbaresques sur toute la Méditerranée va être une nouvelle source de désolation pour la Camargue. Non contents d'entraver les relations maritimes par l'attaque de tous les navires marchands, les pirates conduisent de véritables razzias sur les rivages isolés, brûlant, pillant les mas et capturant leurs habitants pour les vendre ensuite comme esclaves sur les marchés d'Alger ou de Tunis. Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, des paysans arlésiens surpris dans leurs terres à quelques kilomètres des remparts de la ville seront ainsi réduits en esclavage par d'audacieuses incursions barbaresques.

C'est déjà pour faire face à cette menace que l'église romane des Saintes-Maries-de-la-Mer avait reçu sa «chemise» fortifiée la transformant en une véritable place forte et que les Comtes de Provence avaient accordé à plusieurs reprises au XV<sup>e</sup> siècle, la permission aux habitants et marchands arlésiens d'armer «bateaux et frégates» contre les pirates de l'embouchure du Rhône. Mais la montée du péril nécessitait une protection plus systématique et plus rationnelle : en 1470, la ville d'Arles entreprit la construction d'un robuste ouvrage défensif à l'embouchure du fleuve pour y entretenir une garnison, qui fut appelé Tour du Boulouard ou du Lion. Il était le premier d'une longue et glorieuse série.

Mais la Camargue était alors une terre vivante, modelée par les divers bras du Rhône dont le cours non encore totalement endigué était l'objet de très fréquentes mutations. Ces variations entraînaient de rapides changements dans les conditions de navigation dont l'accès au port d'Arles. Ces abandons successifs des lits du fleuve expliquent la multiplicité des ouvrages que les Arlésiens durent effectuer pour éviter que les atterrissements ne rendent illusoire le dispositif de protection de la cité.

Ainsi le cours de l'Aube-de-Bouic est encore jalonné par les tours de Beaujeu, de Vazel, ou du Valat, tandis que la brassière de Montlong était gardée par les tours de Montmeillan, d'Amphoux et le fort de Pâques. Le creusement du canal du Japon en 1587 allait entraîner la construction d'un nouvel ouvrage de grande ampleur, la tour du Tampan qui se trouva bientôt abandonnée pour celle de Saint-Genest, avant qu'une ultime divagation du Rhône ne nécessite au XVIII<sup>e</sup> siècle l'érection de la Tour de Saint-Louis.

Accent majeur et original de l'architecture camarguaise, la tour a joué un rôle considérable dans la reconquête du delta, à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Non seulement elle a protégé la ville d'Arles mais elle a contribué à rétablir la sécurité dans la campagne favorisant la remise en culture des terres et la création des mas. Utilisée comme poste de douanes sur le fleuve, son importance militaire fut cependant éclipsée souvent par son rôle maritime de repère ou d'amer pour la navigation, de logement pour les baliseurs du chenal à travers la barre.

Dans ce pays qui est l'un des plus plats du monde, la tour prenait une importance sociale et humaine à la mesure du service qu'elle rendait à la vie du delta.

Jean-Maurice Rouquette

Pour résister aux invasions des pirates barbaresques qui se multipliaient à cette époque sur les côtes de Provence, le roi René d'Anjou autorisa la ville d'Arles, par lettres patentes du 16 Juin 1470, à construire une tour de défense à l'embouchure du Rhône. Cet ouvrage défensif, auquel on donna le nom de Tour du Boulouard ou du Lion, resta en service jusqu'au jour où à la suite des atterrissements et des changements de lit du fleuve, elle se trouva trop éloignée de son embouchure. La ville d'Arles, qui y tenait une garnison, fut alors obligée de la remplacer par une nouvelle tour, appelée cette fois Tour du Tampan ou Tourvieille dont la construction, décidée en 1607, ne s'acheva en fait qu'en 1614.

Le 3 septembre 1607, après avoir obtenu du roi Henri IV l'annulation de la permission de construire une tour à l'embouchure du Rhône qui avait été octroyée à un particulier, les consuls d'Arles, en exécution d'une délibération du Conseil de ville du 8 juillet précédent, donnaient à prix-fait au maître maçon Barthélémy Juran la construction de la tour qu'on avait décidé d'édifier « au bord de la rivière du Rhosne proche du Tampan ». L'entrepreneur s'engageait à bâtir en pierre de taille un ouvrage de plan rectangulaire de 5 cannes de long sur 4 de large (environ 10 mètres sur 8) comportant deux étages de salles voûtées desservis par un escalier à vis latéral. Le bâtiment devait être couronné de créneaux soutenus par des mâchicoulis comme sur la porte du Port de la ville d'Arles. Au-dessus de la porte d'entrée, défendue par un pont-levis, étaient prévus des cartouches portant les armoiries du Roi et de la ville. Ce travail devait être achevé au mois d'avril suivant sur la base de 25 livres la canne carrée. Le contrat était signé en présence d'Antoine Borel, bourgeois et architecte de la ville, et d'Antoine Bonaud, maître maçon d'Arles, qui se portait caution pour Barthélémy Juran.

Pour des raisons non précisées dans les documents mais qui sont certainement d'ordre financier, les travaux de construction furent assez vite interrompus et seulement repris au printemps de l'année 1614. L'ouvrage était achevé quelques mois plus tard et, le 4 décembre 1614, l'architecte Antoine Borel procédait à la réception des travaux. Le 12 décembre suivant, Barthélémy Juran touchait le solde des 5 616 livres 8 sols qui lui étaient dues pour son travail et le 17 décembre le trésorier de la ville payait au maître charpentier arlésien Abraham Sabonnadière la somme de 110 livres représentant le prix de toutes les menuiseries de la tour qui consistaient en trois fenêtres à croisée, cinq fenêtres simples, deux portes carrées, deux portes rondes et la grande porte d'entrée avec son pont-levis. Le 24 décembre 1614, les Consuls donnaient alors à prix-fait à Antoine Bouchet et Pierre Bergeret, maîtres maçons d'Arles, la construction de l'escalier d'accès à la porte d'entrée de la tour qui se trouvait située au niveau du premier étage, d'un four à pain, de cheminées et d'un mur de refends. Cet escalier extérieur en maçonnerie et pierre de taille devait avoir deux volées en retour d'équerre : la première, parallèle à la façade de la tour, formant un plan incliné de 10 mètres de long sur 1 m 50 de large, la seconde, en angle droit, étant portée par une arcade épaulée de contreforts. Cet ouvrage, dont l'achèvement était prévu au mois de février 1615, ne le fut en fait qu'au cours de l'année suivante mais ce retard n'empêcha nullement le capitaine de la Tour du Tampan de prendre possession de la forteresse dès le printemps de l'année 1615 et d'y installer les pièces d'artillerie et les autres armes à feu destinées à l'armement de la garnison.

Le 8 juin 1615, le Conseil de ville décidait d'acheter pour l'usage du capitaine une cabane située à proximité de la nouvelle construction et de démolir l'ancienne Tour du Boulouard, désormais inutile, dont on ne conserverait que le donjon qui serait placé sous la surveillance de son plus proche voisin, le Sieur de Beynes. Cette mesure était complétée quelques jours après par une seconde décision portant qu'il serait réservé sur le tènement du Tampan, au pied de la tour, une superficie de six cesterées de terre sur laquelle le même capitaine serait autorisé à élever quatre chevaux et trente moutons pour son usage personnel.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le maître maçon arlésien Barthélémy Juran, chargé de la construction de la tour du Tampan, ne doit pas pour autant être considéré comme l'auteur des plans de l'édifice. En effet depuis la fin de l'année 1602 le Conseil de la ville d'Arles avait choisi pour succéder à Antoine Lion comme architecte de la ville « Antoine Borel bourgeois homme fort expérimenté en bastiments et à faire les dessins diceulx ». La nouvelle tour du Tampan étant un bâtiment communal, il est tout à fait normal que les Consuls aient demandé à leur architecte d'en dessiner les plans et d'en diriger le chantier. C'est d'ailleurs en cette qualité qu'Antoine Borel assiste comme témoin aux deux prix-faits des 3 septembre 1607 et 24 décembre 1614 et qu'il procède à la réception des travaux. Ce point d'histoire étant fixé, il convient de tirer parti d'un autre document conservé dans les Archives communales qui nous permet de nous faire une idée exacte de l'aspect qu'offrait la Tour du Tampan quelques années après son achèvement. Il s'agit d'un plan en couleur signé le 8 juillet 1847 par le géomètre arlésien Claude Gondran, qui est annexé à une sentence arbitrale intervenue entre la ville d'Arles et l'écuyer Richard Dupont au sujet « des nouveaux atterrissements formés dans la rivière du Rosne au devant des islons qu'elle possède proche la Vignole et la tour du Tampan ».

Sur ce plan la tour est représentée en bordure du fleuve sous la forme d'un bâtiment rectangulaire couronnée de créneaux dont la base repose sur un socle en tapis. On distingue très nettement l'escalier d'accès extérieur tel qu'il est décrit dans le prix-fait du 24 décembre 1614. L'édifice entouré d'un jardin planté d'arbres est séparé du fleuve par des «plantades» de saules. En face de lui, des plages et des îlots sont déjà en formation à cette époque dans le lit du Rhône. C'est à la suite de ces atterrissements qui l'éloignaient de plus en plus du cours du fleuve qu'une dizaine d'années plus tard la Tour du Tampan ne se trouva plus en mesure de remplir son rôle de défense et de contrôle de la navigation. Le 10 mai 1656, en exécution d'une délibération du 1<sup>er</sup> mai précédent, un rapport d'experts concluait à la nécessité de construire une autre tour plus proche de l'embouchure. Le 1<sup>er</sup> mai 1656, le Conseil de ville se prononçait en faveur de cette solution et décidait de vendre la Tour du Tampan à la personne qui en offrait 3000 livres. Le 19 mai suivant, un acte de vente était passé entre la ville d'Arles et le Sieur François Duport, écuyer, qui, pour le prix convenu de 3000 livres, devenait propriétaire de la Tour et des six cesterées de terres et herbages environnants. A partir de cette date, la Tour du Tampan fait partie intégrante du domaine de la Vignole et prend le nom de mas de la Vignole ou de Tourvieille. Une description de 1684 nous apprend qu'elle a conservé encore à cette époque son caractère d'ouvrage défensif mais qu'à la suite de son affectation à usage agricole un pigeonnier a été construit sur sa terrasse supérieure tandis qu'une écurie était venue flanquer la rampe d'accès extérieure.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Mas de Tourvieille passe du domaine de la famille Duport dans celui de la famille de Vernon. Dans le cadastre de 1791 il figure pour une contenance totale de 11 178 cesterées se décomposant comme suit :

«batiments des trois mas et leur relarg	4 cet.
«jardin	4 cet.
«vignes	20 cet.
«terres semables	750 cet.
«marais	grosses cet.
«etangs et enfores	800 grosses cet.
«herbages	3200 grosses cet.

Par acte de partage du 25 prairial An XII, le Mas de Tourvieille échoit aux dames de Tresse- manes et de Saint Cricq, toutes deux nées Duport ; le 24 mars 1821, il est acquis par Madame de Grille née Du Bouchage.

Une aquarelle du géomètre Tassy (datée de 1801) conservée au Museon Arlaten, et un dessin anonyme daté de 1803 figurant dans le manuscrit n° 490 de la Bibliothèque municipale d'Arles, nous montrent comment se présentait le Mas de Tourvieille dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces deux documents révèlent que l'ancienne Tour du Tampan, dont la rampe d'accès extérieure et le crénelage étaient encore en place, avait été rehaussée d'un étage et flanquée du côté gauche d'un important bâtiment qui en masquait la façade orientale.

D'anciennes photographies (prises vers 1900/1920) prouvent que l'édifice avait fait l'objet, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une importante restauration. C'est à cette époque qu'on supprima la rampe d'accès et, sans doute pour dégager la façade orientale, qu'on abattit la partie supérieure du bâtiment annexe du côté gauche qui fut prolongé par un pavillon carré, qu'on rétablit le crénelage des murs extérieurs et qu'on éleva une tourelle à l'angle sud-est de la bâtisse dont l'étage supérieur fut cette fois reconstruit en retrait des créneaux.

De nos jours, l'ancien mas de Tourvieille n'est plus qu'une ruine. Seuls demeurent encore en partie debout les quatre murs de la tour et quelques pans de façade du bâtiment qu'on avait par la suite appuyé contre elle. Des vandales n'ont pas hésité à accélérer la démolition de l'édifice en volant les matériaux utilisables. C'est ainsi qu'a disparu il y a quelques années l'inscription commémorative placée au-dessus de la porte d'entrée de la tour. Il n'en reste pour tout souvenir qu'une photographie. A en juger d'après ce document, la plaque de marbre sur laquelle le sculpteur Mamet Simon avait gravé les noms des consuls de l'année 1614 et qu'il avait enchâssée dans un élégant encadrement de volutes, était une inscription antique qu'on avait réutilisée. Il convient de remercier tout particulièrement l'auteur de cette photographie, Monsieur Roger Desjardin, d'avoir également sauvé, cette fois matériellement, un autre document graphique non moins important pour l'histoire de la tour du Tampan. Il s'agit d'un bloc de pierre de Beaucaire, sans doute placé autrefois au sommet de l'édifice, sur lequel est gravée une inscription, datée de l'année 1614, comprenant, outre un nom patronymique que j'ai identifié comme étant celui du maître maçon arlésien Antoine Bonnaud, un ensemble de signes compagnonniques : trois points, un niveau, un têtou ou marteau de carrier, une équerre et une sauterelle ou fausse équerre. Cette inscription compagnonnique, dont il convient de remarquer le caractère de rareté, est maintenant conservée dans les collections du Musée du Pont de Rousty. Elle nous apprend que le tailleur de pierres Antoine Bonnaud, associé et caution de l'entrepreneur Barthélemy Juran, avait lui aussi travaillé à la construction de la Tour du Tampan et avait tenu à laisser son nom à la postérité.

Si l'on en juge d'après les documents d'archives, la partie de la Camargue comprise actuellement entre l'étang du Fangassier et l'ancien lit du Rhône, devenu par la suite le canal du Japon ou du Bras de fer, fut autrefois et sans doute jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle un terroir particulièrement fertile, enrichi par les alluvions et atterrissements successifs du fleuve sur lequel s'élevaient trois importantes exploitations agricoles : les mas d'Amphise, du Pèbre et de Tourvieille. A la suite de quelles circonstances ces trois domaines fonciers, qui possédaient de grandes surfaces de terres labourables, de vignes et d'herbages, sont-ils devenus une zone inculte quasi désertique où ne poussent plus aujourd'hui que des salicornes, des roseaux et de maigres tamaris ?

Texte de Jean Boyer ; introduction de Jean-Maurice Rouquette, paru dans le « *Bulletin du Parc Naturel Régional de Camargue* », n°16, 1978.